

Séance du 16.09.21 (12h15-13h00)

-Liste de présences en annexe

-PV tenu par Mme Zuntini et M. Frech

Procès-verbal :

1. Accueil des délégué.e.s

La séance commence à 12h30 au lieu de 12h15 en raison d'une confusion d'horaire de la part de M. Frech.

Pour cette première séance du conseil des élèves, la bienvenue est souhaitée à tous/toutes les délégué.e.s et déléguée.e.s suppléant.e.s présent.e.s dans la salle.

Cadre établi : les délégué.e.s doivent prendre la parole à tour de rôle, en la demandant.

Ils/elles s'écoutent les un.e.s les autres. Ils/elles ont la possibilité de manger un pique-nique pendant le conseil.

2. Appel

L'appel révèle la présence de 11 délégué.e.s et de 5 délégué.e.s suppléant.e.s. Les classes 8P2, 9VP1, 9VG3, 11VG1, 11VG2 et 11VP1 ne sont pas représentées.

Si un.e délégué.e ne peut pas assister à la séance, il/elle en informe assez tôt son/sa suppléant.e, pour pouvoir être représenté.e.

Lors des Conseils, les délégué.e.s sont assis.es devant, et ils/elles prennent part aux votes. Les suppléant.e.s sont invité.e.s en tant qu'auditeurs/trices. Ils/elles peuvent s'exprimer, mais pas voter. (Une voix par classe.)

Lorsqu'un.e délégué.e envoie son/sa suppléant.e pour le remplacer, celui/celle-ci prend place devant et prend part aux votes en lieu et place du/de la délégué.e absent.e.

Attention : délégué.e et délégué.e suppléant.e doivent donc COMMUNIQUER !

3. Lecture du dernier PV

Le PV de la séance précédente est disponible sur le site internet de l'établissement (<https://www.ecole-oron-palezieux.ch/>), sous l'onglet « Conseil des élèves ». Il est également envoyé personnellement aux membres du conseil des élèves par courriel. Il doit être lu par tous/toutes avant l'assemblée suivante, avec attention ! En effet, à chaque assemblée, le PV de l'assemblée précédente devra être accepté tel quel par les délégué.e.s, ou subir les modifications demandées. Une fois le PV approuvé, il ne peut plus être modifié et fait office de pièce justificative officielle. Il est publié sur le site de l'école.

4. Présentation du *Conseil des élèves* et du rôle des délégué.e.s

Les délégué.e.s sont les représentant.e.s de l'ensemble des élèves de leur classe. Ils/elles ont donc un rôle important, tant dans l'écoute des besoins et des envies des élèves de leur classe, que dans la nécessité de reformuler ces idées et les transmettre au Conseil. A ce titre, les délégué.e.s sont invités à prendre de quoi noter.

Ils/elles doivent, pour cela, trouver des moyens de communiquer avec leurs camarades, stimuler la réflexion active du groupe classe, trouver le temps et le lieu pour le faire.

C'est aux délégué.e.s de demander à leur enseignant.e un moment d'échange avec la classe – un conseil de classe – lorsqu'ils/elles ont besoin.

Une période de décharge peut être offerte au/à la délégué.e et au/à la suppléant.e par leur maître.sse de classe, selon son appréciation, lors de la semaine précédant une séance.. Il incombe aux délégué.e.s de négocier avec leur enseignant.e assez tôt pour fixer cette période. Les délégué.e.s pourraient alors préparer le prochain conseil ou avancer dans leur travail scolaire librement durant une période de cours. Ils/elles doivent le faire dans le calme et le respect des autres. Ils/elles doivent s'organiser pour rattraper le travail manqué. Par ailleurs, les délégué.e.s sont exempté.e.s des tâches de la classe (effacer le tableau, vider le vieux papier, etc.).

Le rôle du conseil des élèves est important, car les projets aboutis pourraient être réalisés et les demandes transmises au Conseil de Direction ou au Conseil d'Etablissement! Les élèves peuvent avoir une influence sur la direction de l'établissement scolaire, voire sur la vie de la commune, qui participe à l'élaboration de projets communs pour le bien-être de tous/toutes (exemples d'idées : des jeux pour le préau ? des bancs? des fêtes? etc.).

Il s'agit de créer des commissions de travail avec les autres délégué.e.s (et/ou avec d'autres camarades) motivé.e.s par un projet qui a été accepté par le conseil et de se réunir afin de développer les projets, parfois hors temps scolaire.

Vous devez obtenir l'appui d'un.e parrain/marraine pour chaque projet. Cela signifie que chaque commission qui élaborera un projet doit demander à un.e enseignant.e de les suivre et de les guider. L'enseignant.e qui accepte ce rôle sera nommé.e parrain/marraine du projet en question. Cette démarche est obligatoire pour avancer dans une commission de projet : l'appui d'un.e adulte est souvent nécessaire.

Nous vous invitons à utiliser des groupes sur une messagerie électronique. Récolte des adresses électroniques et des numéros de portables des délégué.e.s.

NB : le panneau « conseil des élèves » est à jour et il se trouve entre l'entrée principale du bâtiment d'Oron et le secrétariat. Allez le consulter !

5. Présentation des organes du *Conseil des élèves*

PRESIDENT.E

Etablir l'ordre du jour (ODJ) et le communiquer une semaine avant la séance.

Conduire les séances du conseil. Il/elle peut être amené.e à trancher. Il s'agira parfois d'écourter une discussion qui n'aboutit pas, afin de ne pas perdre du temps. Le/la président.e est le/la gardien.ne du temps !

Il/elle peut être sollicité.e pour représenter le conseil des élèves face à la direction de

l'établissement ou au conseil d'établissement.

VICE-PRESIDENT.E

Reprendre au pied levé le rôle de président.e en cas d'absence de celui/celle-là.

Tenir à jour la liste des présences, et les canaux de communication (numéros de téléphone, adresses mail).

Soutenir le/la président.e dans son rôle de gardien.ne du temps.

SECRETAIRE

Veiller à ce que les engagements des délégué.e.s soient tenus. Tenir un registre des tâches et des dates. Le/la secrétaire est *M./Mme Agenda*.

Faire transiter les informations entre les délégué.e.s, le/la président.e du conseil et les maîtres.ses encadrant le conseil des élèves (les parrains/marraines, M. Frech et Mme Zuntini Chabod).

MODERATEUR/TRICE

Vérifier que les prises de paroles lors des assemblées soient égalitaires, que tous/toutes soient entendu.e.s.

Réguler les interventions pour qu'elles soient harmonieuses et cordiales. Le/la modérateur/trice est le/la gardien.ne de la paix.

Ces rôles nécessitent des compétences et de l'investissement. Mme Zuntini et M. Frech sont évidemment à disposition pour vous guider ou vous seconder dans ces responsabilités.

6. Élection des organes du *Conseil des élèves*

Les candidat.e.s aux postes se présentent à l'assistance et donnent leurs motivations ; puis l'assemblée procède à une votation à main levée. Les fonctions sont attribuées à la majorité simple.

Élu.e.s :

Président.e :

Zoé Beutler : 10

Charlotte Garo : 3

Laora Rossier : 2

Jack Gramont : 1

Vice-président.e :

Tiago Teixeira : 2

Charlotte Garo : 8

Laora Rossier : 6

Secrétaire :

Jack Gramont : 3

Tiago Teixeira : 11

(2 abstentions)

Modérateur.trice :

Jack Gramont : (4)

Laora Rossier : (6) 11

Ticia Zuberbuhler : (6) 5

(2 tours)

7. Nouvelles propositions et idées

Projets en cours présentés par M.Frech et Mme Zuntini Chabod :

° Un sac de frappe dans le collège ?

° Bien-être des élèves : (Mme Jault)

° Penser l'aménagement extérieur du collège : Justin, Charlotte et Zoé (Mme Cuénod)

La commission n'a pas reçu de feed-back de la direction. Zoé se propose d'envoyer un courriel pour avoir un retour.

° Coopération prof-élève : Morgane, Amalia, (Mme Vernier/Mme Harlow)

° Intervention de Mme Nikopoulos : semaine des langues

L'idée d'une journée/semaine de langue avec quelques actions comme le concours de langue et des activités dans d'autres langues. L'année dernière était un premier jet et Mme Nikopoulos propose de répéter et d'élargir cette action.

Elle demande des volontaires pour créer une commission qui se réunisse et réfléchisse sur les différentes actions à mettre sur pied pour cette journée/semaine. Ce n'est pas urgent (début du printemps) mais il serait bien de commencer assez tôt.

Un rendez-vous est fixé avant les vacances d'automne. Il serait idéal de donner des idées avant.

Les élèves intéressé.e.s peuvent contacter n'importe quel.le enseignant.e de langue.

° Vaporisateurs d'eau et air conditionné dans les vestiaires de gym

Ticia propose d'installer des vaporisateurs d'eau et de l'air conditionné dans les vestiaires de gym afin de se rafraichir.

Monsieur Frech propose de ne pas aller plus loin dans ce projet car tout a déjà été décidé et le projet ne pourra pas être mené à bien. Il précise que Mme Zuntini et lui sont aussi présents pour stopper les projets qui n'ont aucune chance d'aboutir afin de ne pas perdre de temps et d'énergie dessus.

° Questions sur le nouveau collège

Louna pose plusieurs questions à propos du nouveau collège (emplacements des classes, réfectoire, ...). Le comité y répond.

Elle demande si Monsieur Détraz peut venir présenter le nouveau collège et répondre aux questions lors du prochain conseil. Le comité se charge de proposer à Monsieur Détraz de venir au prochain conseil.

Les délégué.e.s doivent récolter toutes les questions sur le nouveau collège pour la prochaine fois.

° Utiliser le skate-park et le terrain de foot pendant les récréations

Oriane demande s'il est possible d'utiliser les structures citées ci-dessus pendant les récréations. Le comité indique que non pour des raisons de sécurité, d'autorisation et de temps.

° Communication au sein du Conseil des élèves

A propos de la communication, le comité propose de **créer un groupe Teams** afin de faciliter la communication. Tout le conseil est d'accord, Mme Zuntini et M. Frech se chargeront de créer ce groupe.

Le comité demande s'il y a des intérêts chez les délégué.e.s à reprendre une commission. Mme Zuntini propose aux délégué.e.s de présenter tous ces projets à leur classe et de revenir lors de la prochaine assemblée avec la voix de la classe sur les différentes commissions.

8. Prochaine assemblée

Le nouveau comité prend place devant le conseil et fixe la prochaine séance au **jeudi 07.10.2021 à 12h15**, en salle de musique.

Il faut que les délégué.e.s arrivent en ayant **lu le PV** et **avec des projets concrets**, et donc qu'ils/elles aient sondé leur classe, pour pouvoir avancer !

Assemblée levée à 13h36.